

**PRIX MÉMOIRE, HISTOIRE ET TRANSMISSION
DES LYCÉENS ET APPRENTIS D'Auvergne-Rhône-Alpes**



Maison d'Izieu



Mémorial de la Résistance du Mont Mouchet

Présentation du prix

La Région Auvergne-Rhône-Alpes est riche d'une importante mémoire de la seconde guerre mondiale. Le territoire a vécu de tragiques combats individuels et collectifs pour la liberté et aussi payé un lourd tribut en victimes innocentes. De nombreux sites chargés d'histoire, symboles de la Résistance et de la Déportation, en sont les témoins. Ils sont habités par une forte puissance d'évocation et présentent des documents et témoignages destinés à lutter contre l'oubli. La pertinence et la raison d'être de ces lieux sont d'être reconnus autant comme des lieux d'histoire que de mémoire.

La Région attache une grande importance à la sensibilisation d'un large public et plus spécifiquement du public jeune à l'histoire de la seconde guerre mondiale et au travail de mémoire. Cette connaissance d'un passé proche doit en effet servir à mieux appréhender le présent et l'avenir. Les actes antisémites qui secouent aujourd'hui notre société ne cessent de nous renvoyer à l'un des épisodes les plus sombres de l'époque contemporaine, et interrogent nos capacités à appréhender à la lumière des conflits passés, la notion de vivre ensemble.

Dans ce contexte, la Région Auvergne-Rhône-Alpes vient de voter un plan de lutte contre l'antisémitisme et se mobilise pour rappeler ou éveiller chacun à son devoir de mémoire et contribuer à l'éducation des plus jeunes. C'est pourquoi une attention particulière sera portée aux projets déposés sur cette thématique en lien avec la seconde guerre mondiale.

Le Prix régional « Mémoire, Histoire et transmission » a vocation à valoriser les classes engagées collectivement dans des projets mémoriaux au titre de Passeurs de Culture, et à mettre à l'honneur le travail réalisé par les lycéens et les apprentis.

Coordination et animation du Prix

Un comité de pilotage, composé de représentants de la Région, des Rectorats de Grenoble de Lyon et de Clermont-Ferrand, de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Forêts, assure le suivi pédagogique du dispositif.

La Région coordonne la mise en œuvre du prix, avec l'appui de l'association Mémorha (<http://www.reseaumemorha.org/>)

Qui peut candidater ?

Les lycées publics et privés sous contrat Education nationale ou Enseignement agricole et les Centres de formation d'apprentis engagés dans un projet Passeurs de culture « Mémoires » relatif à la période de la Seconde Guerre mondiale.

Inscriptions

La candidature de votre établissement à ce Prix devra s'effectuer avant le 28 mai 2021 sur Aperanet (thématique Culture et patrimoine de l'appel à projets éducatif régional Découverte Région), à partir du formulaire Passeurs de Culture, lors de la saisie de vos projets « Mémoire »

Les établissements inscrits seront recontactés en début d'année scolaire pour confirmer leur participation.

Les documents transmis au jury dans le cadre du prix devront être le résultat d'un **travail collectif**.

Toutes les productions d'élèves seront acceptées (documents écrits, diaporamas, exposition photo, films, documents sonores...). Elles devront être accompagnées d'un document de présentation mené tout au long de l'année.

Une attention particulière sera portée aux projets privilégiant une approche pluridisciplinaire, et s'appuyant sur un partenariat fort avec un lieu de mémoire de la région.

Jury de sélection des projets

Un jury composé de représentants de l'Éducation Nationale et de l'enseignement agricole (DRAAF), de représentants de la Région et de personnalités qualifiées se réunira en avril 2022.

Les projets seront distingués lors d'une cérémonie de remise des prix organisée à l'Hôtel de Région à Lyon en mai 2022.

Modalités financières

Les frais relatifs à la réalisation du projet seront pris en charge par la Région dans le cadre de Passeurs de Culture. Ils pourront comprendre des dépenses liées à la visite de sites mémoriaux (transport, ateliers, visites) ainsi que les dépenses liées l'organisation d'ateliers artistiques, dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire. La Région prendra directement en charge les frais liés à l'organisation de la cérémonie de remise des prix.

MEMOSPACE

MEMOSPACE est un portail numérique de référencement et de ressource de l'offre mémorielle relative à la Seconde Guerre Mondiale à l'échelle régionale. Vous trouverez notamment sur cette plateforme, une carte interactive qui liste les lieux de Mémoire concernés par cette période de l'Histoire.

<http://www.memospace.fr/fr/>

Contact

Julien Guillot

Chargé de mission

Service Patrimoines et Inventaire Général

Direction de la Culture et du Patrimoine

Julien.GUILLOT@auvergnerhonealpes.fr

T 04 26 73 48 25